

Alain Gurly

Les bâtisseurs de murailles

(1815-1832)

*

La quête du père

Roman

2016

Du même auteur :

Chroniques, Contes :

- "Les Carnets du Réboussié" en 2001 (Impr. Jouve - Paris)
- "Histoire de La Grand Combe" en 2006 (Editions Ecrits d'Oc)
- "Les Nouveaux Carnets d'un Réboussié" (2007 - Ecrits d'Oc)

Romans policiers de terroir : La saga du Mas des Brusses - Les enquêtes de Phino le Berger :

- La Clède de la Jeune Morte, roman policier de terroir.(2009)
- L'affaire de la Fête aux Champignons (2010)
- Les trois crimes du Pont aux merles (2011)
- La malédiction du mas des Brusses (2012)
- Les derniers jours du mas des Brusses (2014)

Nouvelles :

- "Adieu ma Cévenne" en 1992 (Lacour) - Réédition 2006 chez Ecrits d'Oc
- La Cloche et autres nouvelles cévenoles (2011)

- Voyage avec une âme à travers la Cévenne (Nouvelles à travers l'histoire des Cévennes) (2013)
- Histoires d'ici (2015)
- 21 histoires de Noël dans les Cévennes d'autrefois (2015)

Poésie : Sociétaire de la Société des Poètes Français

Titres des recueils poétiques disponibles :

- « Les Fables de mon jardin » (2010)

Sur Internet : Site littéraire et poétique : <http://versamoi.free.fr>

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2^{ème} et 3^{ème}alinéa), d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayant cause est illicite" (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivant du Code de la propriété intellectuelle.

Mes remerciements à André Alberola, propriétaire fondateur du musée de l'outillage à La Grand Combe pour ses explications et sa documentation.

La photo de la couverture représente la proue Est du château de Portes.

Pro majoribus mei et cunctis mihi cari...

En l'honneur de mes ancêtres et de tout ce qui m'est
cher...

Et particulièrement à la mémoire de mon
aïeul, Joseph, mineur,
fils de Joseph... fils de Pierre,
tailleurs de pierre...

A.G

Avertissement

Bien que cette histoire débute quasiment avec les soldats de l'Empire à la bataille de Waterloo, j'ai particulièrement situé ce roman autour du château de Portes, et dans le château, pour deux raisons.

D'abord parce que ce château est l'un des plus célèbres des Cévennes, sinon le plus célèbre. Ensuite et surtout, parce que mes aïeux y furent tailleurs de pierre –ancien métier familial semble-t-il- au moins de 1783 à 1860, environ.

J'ai passablement aménagé la réalité, ce qui signifie que ce récit est complètement inventé ! De ce fait, ce livre n'est qu'un roman. Les personnages en sont tous parfaitement fictifs. Le récit s'insère dans une vérité historique arrangée pour les besoins de l'histoire contée dans le livre. J'ai pris beaucoup de liberté avec l'aménagement même des lieux et du château. Il ne faut pas y rechercher de l'exactitude historique ou géographique, ni des localisations précises dans et autour du bâtiment. Il y a bien sûr des ressemblances importantes afin que tout reste vraisemblable.

J'en demande volontiers pardon aux puristes de l'histoire locale et en particulier à ceux qui connaissent parfaitement les lieux. J'ai taché surtout de faire resurgir à l'échelle du château, et de ceux qui y travaillaient, le bouillonnement économique, culturel et social qui caractérise la France de la Restauration et du Second Empire ainsi que les premières ébauches du bassin houiller des Cévennes.

Comme il est normal dans un roman de ce type, le contexte de l'époque est respecté. Je me suis attaché aussi à reconstituer autant que possible la vie, le milieu des paysans, celui des tailleurs de pierre et des ouvriers de la maçonnerie...

A.G

C'est ainsi que les légions françaises, plus grandes que les légions romaines, expirèrent à Mont-Saint Jean, sur la terre mouillée de pluie et de sang, dans les blés sombres...
(Victor Hugo – Les Misérables)

Première Partie

WATERLOO

1813

Les deux gendarmes à cheval avaient laissé leurs montures en bas de la calade, dans un endroit dégagé, où les bêtes pouvaient attendre à l'ombre des châtaigniers. Ces arbres majestueux avaient servi à attacher les chevaux par la longe.

On était en Juin 1813, et le printemps cévenol se parait de verdure dans les nouvelles feuilles de l'année. Il faisait chaud.

Les deux hommes s'étaient furtivement glissés sous les feuillages et dans les genêts. Ils progressaient en silence. L'un boitait, c'était de naissance. Il avait une jambe plus courte que l'autre. L'autre n'avait plus de bras gauche. Sa manche pendait, vide, engagée dans la poche latérale de son uniforme. Pour toute arme, ils portaient au côté le sabre court réglementaire appelé briquet, et, dans les fontes de leurs selles, ils avaient laissé leurs pistolets d'arçon.

Les deux militaires faisaient de leur mieux pour se cacher sous les branches, mais leur tenue bleue, où les parements rouge vif éclataient sous la verdure de la forêt, ne leur facilitait pas la tâche.

— Va doucement ! chuchota le second, sinon tu vas me semer avec ma patte courte, et si on n'arrive pas là-haut à deux, il va encore se sauver !

— Tu as raison, répondit le second sur le même ton. Costaud comme il est, on ne sera pas trop de deux pour le tenir. Avec ton bras, et moi ma jambe, il faut qu'on se compense, mon ami !

— Quoique ! répartit le manchot, nous le connaissons depuis qu'il est né ! Il n'osera pas nous taper dessus tout de même !

— Oui, oui ! Cela ne me plaît guère d'aller le chercher comme un bandit, mais la loi est la loi, elle est la même pour tous. Moi j'y ai laissé mon bras, toi c'est différent, on ne t'a pas voulu. Tu n'y es pour rien, mais pour lui, on a des ordres...

— Rien à faire, ajouta l'autre avec regret, rien à faire... C'est comme ça !

Ils s'arrêtèrent un instant, essouffés par la montée et par leur conversation, bien qu'elle se fût tenue à voix basse.

Le gendarme bancal enleva sa veste d'uniforme bleu à parements rouges et ôta son chapeau noir ourlé d'argent pour s'essuyer le front.

— Il nous aura fait galoper, le Jean-Pierre !

— Oui, dit le second, et puis nous ne serions sûrement jamais allés le chercher là au fond de ce serre, dans cette clède aux trois quarts ruinée...

L'autre le regarda de travers.

— Franchement, j'aurais mieux aimé n'en rien savoir. Mais, après cette dénonciation, il nous était difficile de faire autrement que de venir.

— Moi aussi, moi aussi, répéta le premier à travers ses moustaches à la gauloise. Surtout que, le Jean-Pierre, il y a si longtemps qu'on se connaît !

— Et Augustine aussi... Enfin ! C'est comme ça !

Tout en montant silencieusement dans la châtaigneraie, les deux militaires avaient fini par arriver jusqu'à un replat terminé par un grand mur, c'est-à-dire une faïsse. Au bout de ce replat, on apercevait, entre les troncs, les murs d'une vieille bâtisse dont il ne subsistait plus qu'un fragment de toiture en lauze de schiste...

— On ferait bien d'enlever nos éperons, dit le plus âgé, celui qui boitait d'une jambe. Au moindre bruit, il va déguerpir et on ne risque pas de l'avoir, dans le serre...

On était effectivement en l'an de grâce 1813. La France de l'empereur Napoléon premier, après avoir remporté d'innombrables victoires sur les troupes étrangères coalisées contre elle, venait de subir l'irréparable retraite de Russie, en 1812.

Cet état de choses explique ce que faisaient les deux gendarmes dans ce serre cévenol et explique aussi pourquoi ils se trouvaient là, et non pas, comme tant d'autres jeunes hommes, sous les drapeaux, aux armées, se conformant ainsi à la conscription générale décrétée par l'empereur.

Celui-ci, dont la Grande Armée avait été dramatiquement décimée par les Cosaques et surtout le terrible hiver russe, tentait ainsi de reformer une armée capable désormais de contenir l'invasion des troupes alliées contre la France : russes, autrichiennes, prussiennes, anglaises. Pratiquement toute l'Europe

coalisée contre la France, y compris la Suède, qui s'était donnée au Maréchal Bernadotte pour prix de sa trahison...

La bataille de France allait commencer et Napoléon s'y préparait.

Les deux gendarmes avaient échappé à la conscription. L'un parce qu'il était atteint d'une déformation congénitale de la hanche. L'autre parce qu'il avait perdu un bras, arraché par une mitraille à la bataille de Wagram quelques années plus tôt. Ces militaires avaient donc pour mission - en ce temps troublé - de traquer, ramener dans l'armée et le droit chemin tous ceux qui tentaient d'y échapper en fuyant ou en se cachant. Les réfractaires et les déserteurs, très souvent des enfants du pays, les gendarmes les connaissaient bien, comme tout le monde dans ce coin reculé des Cévennes. Ainsi, poursuivre les réfractaires à l'armée, qui se cachaient pour échapper à la conscription, ne leur causait aucun plaisir. Ils accomplissaient leur devoir à contrecœur.

Les deux gendarmes s'approchèrent sans bruit de la vieille clède abandonnée.

L'un contourna la bâtisse pour voir s'il n'y avait pas d'ouverture autre que la porte d'entrée. L'autre attendit un moment à côté de la porte de devant. Quand son collègue fut de retour, secouant négativement la tête, ils se postèrent tous les deux contre la porte.

— *Tu peux pas* savoir comme ça m'emmerde ! souffla le second.

— À trois, on fonce ! dit le premier dans un murmure.

— Tais-toi ! Chut ! répondit l'autre qui tendait l'oreille.

Ils écoutèrent un moment. Quelqu'un arrivait derrière eux. On entendait les feuilles craquer sous un pas léger.

Les deux gendarmes se retirèrent lentement derrière le bâtiment et épièrent l'arrivée du nouveau venu.

En fait, le nouveau venu était une jeune femme de noir vêtue. Sa tête était enveloppée d'un fichu de filoselle. Frêle, menue, elle portait un petit *bertoul* en osier couvert de tissu et paraissait inquiète.

Jetant des regards furtifs à droite et à gauche, elle arriva aux abords de la vieille clède et donna un bref coup de sifflet.

Les deux gendarmes se regardèrent.

— C'est Augustine, chuchota le plus âgé.

— Ouais ! Entre nous, il ne manquait plus qu'elle, là au milieu. On va rire...

Mais ils n'en avaient pas du tout envie.

Devant la porte, la jeune femme s'arrêta, regarda aux alentours, puis elle siffla encore doucement. Ensuite elle écouta. À l'intérieur de la clède on entendit quelques craquements discrets. Elle siffla encore, plus doucement. La porte s'entrouvrit précautionneusement, et l'on vit apparaître la tête ébouriffée d'un homme jeune, grand, aux cheveux noirs et très longs. Il sortit et l'on put alors voir qu'il était d'une taille et d'une carrure très au-dessus de la moyenne, ce qui l'obligea à se courber pour franchir la porte sous l'énorme linteau de pierre qui en fermait le dessus.

Il se baissa pour saisir la jeune femme qui s'était jetée dans ses bras. Il la souleva de terre en la tenant par la taille.

— Je t'ai apporté de quoi manger, dit-elle en chuchotant.

C'est le moment que choisirent les deux gendarmes pour sortir de leur cachette et encadrer le jeune couple.

— Jean-Pierre Liguel ! claironna le plus âgé avec emphase, on t'arrête comme déserteur et réfractaire à la grande conscription nationale et patriotique ! Suis-nous sans discuter et sans résistance si tu ne veux pas que nous fassions usage de nos armes !

Ledit Jean-Pierre n'en parut pas plus ému pour autant. Il reposa sa jeune femme à terre, puis, empoignant les deux gendarmes sans ménagement par les larges parements de leurs jaquettes d'uniforme, il les secoua comme des pruniers :

— Ah bon ! Ah Oui ! s'exclama-t-il furieusement, vous m'arrêtez ? Et faites-moi voir un peu comment ? Si vous me touchez, je vous pulvérise !

Les deux gendarmes se dégagèrent péniblement et, reculant d'un pas, mirent tous deux d'un seul mouvement leur sabre au clair. Jean-Pierre, se baissant, ramassa à terre un lourd piquet de chêne qui devait autrefois servir de barre à la porte de la vieille clède.

Augustine comprit que les trois hommes allaient vraiment se battre, car aucun ne reculerait plus.

— Paul ! cria-t-elle au plus âgé des deux gendarmes. Paul ! Tu ne vas pas faire ça à mon mari que tu as vu naître ? Antoine, Jean-Pierre, rangez-moi tout ça ! Vous n'êtes pas devenus fous, non ? On se connaît tous depuis des années !!

Paul et Antoine, les deux gendarmes, après un court moment d'hésitation, rengainèrent leur sabre.

— Écoutez-moi bien, tous les deux ! On ne peut pas faire autrement. On a des ordres. Si ce n'est pas nous, il en viendra d'autres. Tu as été dénoncé partout, jusqu'à la Préfecture, par quelqu'un sachant bien ce qu'il fait et qui a sûrement le bras long, tu

peux me croire... Rends-toi à nous. On ne te traitera pas comme un criminel, tu le sais bien !

Augustine s'était mise à pleurer en écoutant ce que disait Paul. Jean-Pierre, buté, jeta son bâton sur le sol avec rage.

— Et tu peux me nommer celui qui m'a dénoncé ainsi ? Remarque que je m'en doute un peu, mais j'aimerais bien vous l'entendre dire, pour, au moins, en être sûr !

— Tu comprends bien que nous, on ne sait rien ! Le Maire ne nous a rien raconté de plus. Et de toute façon, maintenant c'est trop tard, tu ne peux plus rien faire contre qui que ce soit. Tu es recherché par la gendarmerie et on doit mettre le grappin sur toi. Augustine ! Fais-lui entendre raison ! Et puis, il y a gros à parier que tu seras bientôt de retour. Et même, peut-être que tu n'auras pas le temps d'arriver à l'armée que ce sera fini. Nous sommes fichus. Toute l'armée est restée en Russie et l'Empereur n'a plus les moyens de continuer la guerre longtemps...

— Vous ne pouvez pas me le dire, reprit Jean-Pierre en serrant sa femme contre lui, mais je sais de qui il s'agit. Ce salopard ne perd rien pour attendre et si j'en reviens vivant, il entendra parler de moi !

— Justement ! répondit le second gendarme, Antoine, avec hésitation. Cela aussi je préfère te le dire... Je l'ai vu il y a deux jours. C'est lui qui fait savoir partout où tu te caches ! Il sait tout ici, il possède un vrai réseau d'espions qu'il paie bien, tu comprends... Il m'a ricané à l'oreille que, si tu ne partais pas, Augustine aurait de la peine à trouver du travail au château... et même ailleurs !

Jean-Pierre poussa un hurlement de rage et ramassa son piquet de chêne.

— Laissez-moi passer ! Avant de partir, je vais lui défoncer le crâne !

— Ne fais pas ça ! s'exclama Paul en lui mettant une main sur l'épaule. Cela ne ferait qu'aggraver ton cas aux armées ! Ne t'en fais pas, on peut t'assurer qu'il n'arrivera rien à Augustine ! On a prévenu aussi tes amis du château. Tu peux partir tranquille !

Augustine pleurait en silence sur l'épaule de Jean-Pierre.

— C'est de ma faute, tu vois, tout ça, c'est à cause de moi !

— Sûrement pas ! lui dit doucement son mari. C'est un drôle de citoyen cet homme-là. Alors, écoute-moi bien. Je vais partir ! Sinon nous n'aurons jamais la paix !

Il se tourna vers les deux autres :

— Je vous la confie, dit-il. Et dites à mes autres amis, les tailleurs de pierre du château, que je la leur confie aussi. S'il lui arrive quoi que ce soit et si j'en reviens, je vous garantis que je vous entendrez parler de moi !

Paul le regarda avec gravité.

— Ni à la guerre, ni ailleurs, je n'ai jamais manqué à ma parole. Tu peux compter sur nous.

Augustine s'était réfugiée dans les bras de son mari en pleurant.

— Reviens vite ! dit-elle. Sois prudent... et surtout, reviens...

Jean-Pierre lui caressa doucement les cheveux sous le châte défait.

— Je te le promets, murmura-t-il. Puis il se retourna vers les gendarmes.

— Je viens avec vous, mais comme un homme, pas comme un criminel !

Ils haussèrent les épaules ensemble.

— Il n'a jamais été question de te mettre les menottes ! ajouta Paul.

Augustine s'approcha de Jean-Pierre et le serra contre elle :

— Au revoir, mon homme ! dit-elle en essuyant ses larmes. Reviens-moi vite, parce que...

Elle s'interrompit brusquement.

— Parce que quoi ? demanda Jean-Pierre.

— Parce que, quand tu reviendras, nous serons trois !

Jean-Pierre l'embrassa longuement.

Puis il se retourna vers les gendarmes, qui attendaient, gênés, à l'écart.

— Allons ! grogna-t-il. Mais celui qui m'a fait ça me le paiera un jour, c'est dit !

